
Adresse de la société populaire d'Uzès-la-Montagne, informant d'une commémoration de la journée du 31 mai, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Uzès-la-Montagne, informant d'une commémoration de la journée du 31 mai, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 570;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14575_t1_0570_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

le désir de pouvoir, par la suite, faire de plus grands sacrifices.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

13

La société populaire d'Uzès-la-Montagne, département du Gard, informe la Convention nationale que, dans cette commune, il a été célébré une fête en mémoire du 31 mai, et lui témoigne l'horreur dont tous ses membres ont été pénétrés en apprenant que des parricides avoient attenté à la vie de deux montagnards.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

14

Les membres composant le comité de surveillance de la commune d'Ecrennes, district de Pithiviers, département du Loiret, félicitent la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et particulièrement sur son décret qui bannit de Paris les ci-devant nobles; ils l'invitent à rester à son poste et jurent entre ses mains de faire exécuter les lois et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le triomphe de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Ecrennes, 22 flor. II] (4).

« Citoyens législateurs,

Du haut de la sainte Montagne,

Les membres composant le comité de surveillance de la commune d'Ecrennes, district de Pithiviers, département du Loiret, vous félicitent sur vos glorieux travaux et vous invitent à rester à votre poste jusqu'à la paix.

Avec vous nous avons juré l'unité et l'indivisibilité de la République.

Nous avons tous juré de verser la dernière goutte de notre sang en combattant les tyrans, pour conserver et garantir la République.

Citoyens législateurs,

Nous vous remercions en faveur du décret qui ordonne le bannissement de tous les ci-devant nobles de la commune de Paris, nous applaudissons grandement à ce bannissement car ils sont tout remplis de fanatisme et de conspiration.

C'est pourquoi nous vous demandons la défaite de tous ces ci-devant nobles complices de conspiration.

Comme ces tyrans nous ont liés comme des esclaves, il est bien juste de leur faire endurer le glaive de la loi.

Mais nous, pensons toujours combattre pour la liberté car nous combattons d'un zèle infatigable à démasquer leur fanatisme tel que la loi nous l'ordonne et charge d'y veiller.

Nous vous déclarons que nous tiendrons la main à l'exécution de toutes les lois par vous décrétées.

Vive la République, vive la Montagne. Salut et fraternité! ».

GALLIER, CHALINE, CALLIOT, CHAMAILLIER, LANGUILLE, CHASSINOT, HERVÉ, POIRIER; Et Pierre VIÉ, Etienne GALLIER (présid.) ont déclaré ne savoir signer; HUBÉ (secrét.).

15

La société populaire de Thionville (1) félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et les dangers auxquels ont échappé Robespierre et Collot, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Thionville, 13 prair. II] (3).

Hommage à l'Etre Suprême. Respect à la Vertu.

L'athéisme osoit lever une Tête altière: en niant l'existence d'un Dieu; il anéantissoit le sentiment du Bien, détruisoit les bases de la Morale, et donnoit un libre cours à tous les crimes.

C'était un nouveau genre de Conspiration dont vous avez connu le danger, et qu'un seul mot a fait disparaître.

Restaurateurs de la morale, vous en avez établi les fondements, un Dieu et l'Immortalité de l'ame: A la faveur de ces Principes la Vertu triomphe, et le Vice est écrasé.

Que ne devons nous pas à votre énergie. La République élevée sur les Ruines de la Monarchie, les droits de l'homme restitués à l'homme, les institutions sociales rapprochées des Loix de la Nature, un Gouvernement révolutionnaire, qui détruit la malveillance et rend à la force publique tout son ressort contre les ennemis du dedans et contre ceux du dehors.

Continuez vos glorieux travaux. achevez notre Bonheur, et restez au poste qui vous [a été] confié, jusqu'à ce que les tyrans soient détruits.

Un événement affreux vient d'affliger nos ames. Des Monstres ont osé attenter aux jours de deux membres du comité sauveur. Mais le Génie de la Liberté a détourné le coup.

Nos corps seront vos ramparts, et périssent à jamais ceux qui n'auraient pas le courage de sacrifier leur jours pour conserver ceux de Nos Législateurs ».

ALEXANDRE (trésorier), THOMEREAU (secrét.) [et 3 signatures illisibles].

(1) P.V., XXXIX, 240. Bⁿ, 29 prair. (suppl.); Mon., XX, 721; J. Sablier, n° 1376; J. Fr., n° 627.

(2) P.V., XXXIX, 241.

(3) P.V., XXXIX, 241. Bⁿ, 29 prair.; Mon., XX, 721; J. Fr., n° 627.

(4) C 305, pl. 1150, p. 17.

(1) Moselle.

(2) P.V., XXXIX, 242. Bⁿ, 29 prair.; Mon., XX, 721.

(3) C 306, pl. 1164, p. 1; Audit. nat., n° 629.